

Des paroles aux actes

ÉGALITÉ Depuis l'entrée en vigueur, en 1996, de la loi sur l'égalité, on pourrait penser que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes du travail féminin. Vraiment?

PATRICIA RODIO

Issu des milieux économiques privés, le mouvement apolitique Des paroles aux actes (Pacte) est né en Suisse allemande il y a une quinzaine d'années sous le nom «Taten Statt Worte». La loi sur l'égalité (LEG) n'existait pas encore, les bureaux cantonaux de l'égalité non plus. Tout était à faire afin de valoriser la femme dans le monde du travail. Le mouvement romand, quant à lui, naissait un à deux ans plus tard, et Christiane Langenberger, conseillère aux États radicale, en prenait la présidence. Elle l'assurera jusqu'en novembre 2002, date à laquelle l'équivalent allemande décida de se dissoudre.

Tout reste à faire

Françoise Piron, la nouvelle présidente de Pacte — constituée depuis novembre en association de laquelle Christiane Langenberger reste membre — explique les raisons qui ont poussé les Romandes à poursuivre le mouvement. «Du côté de Taten Statt Worte, on estimait que les revendications qui ont amené la création du mouvement n'étaient plus d'actualité: les aspects législatifs avaient évolué, la LEG existe enfin, des bureaux de l'égalité ont été créés partout, dans les cantons, les universités et les hautes écoles, même certaines communes en disposent.

Il faut rappeler qu'à l'origine Pacte avait été effectivement créé pour élaborer les outils législatifs permettant de réaliser l'égalité. C'est donc chose faite aujourd'hui. Pourtant, si les textes sont là, dans la pratique et sur le terrain, nous constatons que peu de choses ont réellement changé. Le monde professionnel est encore trop souvent régi par un code rigide et masculin qui,



Une partie du comité de Pacte, de gauche à droite: Françoise Piron, présidente, Nicole Baur, Marie-Gisèle Darthe, vice-présidente, Thierry Parchet

par exemple, ne laisse aucune place à une vie — familiale ou sociale — en dehors du travail si l'on veut réussir».

Les membres du comité, fondatrices de l'association, sont convaincues qu'il est possible aujourd'hui de faire carrière sans pour autant sacrifier famille et amis. Certaines le prouvent par l'exemple. Directrice générale de Mecanex, à Nyon, Marie-Thérèse Ivorra n'occupe son poste qu'à 80%. Cela sans nuire à l'entreprise qu'elle dirige d'une main de maître... . Depuis, trois de ses collaborateurs masculins ont

suivi son modèle et demandé eux aussi un temps partiel. L'entreprise n'en a subi aucune répercussion négative.

Revaloriser le temps partiel

La promotion du travail à temps partiel est le principal cheval de bataille de Pacte. Françoise Piron est persuadée du bien-fondé de ne pas tout sacrifier au travail. «Le temps partiel, et c'est prouvé, permet d'avantage de rentabilité. Il faut changer cette idée reçue préconisant qu'on ne peut pas exercer une fonction dirigeante sans tra-

vailer à 100%, quand ce n'est pas à 300%.

C'est aussi une question de santé publique. Il faut repenser la carrière sans s'épuiser et en vivant bien, s'enthousiasme-t-elle. Elle pense en outre que les femmes n'ont pas la même façon de régir leurs ambitions que les hommes. «Elles veulent réussir, certes, mais surtout elles ont envie, avant tout, d'être bien dans leur vie. Elles veulent tout. Un boulot intéressant à temps partiel — qui ne soit pas du bricolage, mais un véritable poste dans lequel leurs compétences

professionnelles sont reconnues et mises en valeur — en même temps qu'elles aspirent à une vie personnelle enrichissante.

De toute façon, ce n'est pas en se coupant des réalités sociales ou familiales qu'on est le plus rentable et efficace. La connaissance du terrain, le sens des négociations ainsi qu'une certaine intelligence émotionnelle — toutes choses souvent apprises au sein de la famille — font partie des nombreux atouts dont les femmes disposent. Les entreprises commencent à le reconnaître», conclut-elle. □

Rencontres à thèmes

En 2003, l'association Pacte organise plusieurs rencontres de «5 à 7» sur les thèmes «Femmes et création d'entreprises», le jeudi 12 juin, et «Work-life Balance pour une politique qui tienne compte de la vie familiale» — meeting fin septembre, et «5 à 7» en octobre. Ces rencontres sont également ouvertes aux non-membres.

Devenir membre?

Les seules ressources de cette association à but non lucratif — qui comprend à ce jour près de 60 membres, dont la commune de Lausanne, le Bureau vaudois de l'égalité, Manpower, la HES-SO et VD Assessment, pour ne citer qu'eux — sont constituées par leurs cotisations. Peuvent l'être, à titre collectif, les entreprises, les administrations et institutions publiques, ainsi que les membres individuels qui poursuivent bien évidemment les mêmes objectifs que Pacte: à savoir valoriser les qualités féminines par la promotion des chances dans le monde du travail.

La cotisation annuelle coûte 100 francs par membre individuel et 500 francs par membre collectif.

P. Rodio

UTILE

Association Pacte, Simplon 25, Lausanne, tél. 021 614 34 03, www.pacte.ch, fpiron@pacte.ch. Tout savoir sur *Le contrat de travail à temps partiel*. Cette véritable bible du travail à temps partiel a été rédigée par Pascale Byrne-Sutton, docteur en droit. Prix: 88 fr., Editions Schulthess, tél. 01 251 98 36, e-mail: buchhandlung@schulthess.com.